



**Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante,  
de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante**

Mercredi 12 décembre 2018, 18h30

À l'école de l'Orée-des-Bois de Ste-Louise

**Procès-Verbal**

**Présences**

Professionnel :	Laurie Lévesque
Personnel de soutien :	Absente
Service de Garde :	Absente
Enseignant(e)s :	Nadine Leblond, Hélène St-Jean, Roxanne Lévesque
Parents :	Roxanne-Martine Coutu, Leda Villeneuve, Bianca Jeannotte, Véronique Brillant, Magali Emond, Rosalie Toussaint
Direction :	Marc Chouinard

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum  
Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 12 décembre 2018  
Il est proposé par Véronique Brillant et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2018  
Il est proposé par Rosalie Toussaint et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 10 octobre 2018 soit adopté tel qu'il est proposé.
- 1.4 Suivi au procès-verbal  
Les suivis seront communiqués pendant la rencontre

**2. DOSSIERS DE DÉCISION**

- 2.1 Révision et adoption des règles de régie interne  
Marc Chouinard présente le document avec les changements suivants :
  - 13.3 Demande de remboursement de dépenses ou de paiement de facture (Régie interne).
    - 13.3.1 Frais admissibles

*1. Frais de déplacement et de séjour (comprend les remboursements de frais de voyage selon le kilométrage et les repas, inclut aussi les frais d'inscription et d'hébergement lors de participation à un colloque ou un congrès)*

*2. Abonnement, documentation et fournitures*

*3. Services, honoraires, cotisations et conférences (comprend les frais de garde des membres parents\*, les cotisations, remboursements d'interurbains effectués pour le CÉ, relevés d'honoraires de conférencier)*

*4. Autres dépenses (toute autre dépense qui ne peut être classée à une des catégories précédentes, mais qui est requise dans le cadre des fonctions dévolues au conseil)*

*\*Les frais de garde des membres parents sont remboursés jusqu'à un maximum de 7\$ de l'heure, le formulaire de frais de garde doit être complété et signé par la personne assurant le service et le membre réclamant.*

Il est proposé par Léda Villeneuve et unanimement résolu que les Règles de Régie internes du conseil d'établissement soient adoptées telles qu'elles ont été proposées.

## 2.2 Adoption du budget du Conseil d'établissement

Le budget de 1500\$ est adopté.

Il est proposé par Roxanne Lévesque et unanimement résolu que le budget du conseil d'établissement soit adopté tel qu'il a été proposé.

## 2.3 Approbation des services complémentaires

Le document a été transmis lors de la convocation à la rencontre.  
Marc Chouinard ajoute quelques informations.

Il est proposé par Hélène St-Jean et unanimement résolu que les services complémentaires offerts dans les écoles soient acceptés tels qu'ils sont proposés.

## 2.4 Approbation de la résolution concernant l'allocation et la répartition pour les mesures dédiées et protégées 2018-2019

Marc Chouinard fait la présentation des mesures dédiées et décentralisées.

## RÉSOLUTION # 2018-12-12-04

### ALLOCATION ET RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES 2018-2019

**CONSIDÉRANT** la mise en place de mesures budgétaires dédiées et protégées 2018-2019 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

**CONSIDÉRANT QUE** certaines mesures font l'objet de projets centralisés;

**CONSIDÉRANT QUE** le MEES souhaite être informé des montants qui sont alloués aux écoles et de l'utilisation prévue de ces montants;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite par la direction quant à l'ensemble des sommes allouées à l'école dans le cadre des mesures dédiées, protégées et décentralisées pour 2018-2019;

**IL EST PROPOSÉ** par Véronique Brillant et résolu :

**QUE** le conseil d'établissement confirme que la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a alloué à l'école, dans le cadre des mesures dédiées et protégées 2018-2019, un montant total de 243 794\$.

- 2.5 Approbation du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école

Le document a été transmis lors de la convocation à la rencontre.

Il est proposé par Rosalie Toussaint et unanimement résolu que plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école soit adopté tel qu'il a été proposé.

- 2.6 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)

## Liste des activités à faire approuver au CÉ

Activités	Date	AM	PM	Écoles			Élèves
				MM	ODB	EF	
Salon de Noël et spectacle de musique <ul style="list-style-type: none"> <li>15h15 à 17 h Les élèves souperont à l'école et ils prépareront le Salon de Noël et leur spectacle de musique</li> <li>17 h à 19 h 30 Salon de Noël</li> <li>18 h Spectacle de musique</li> </ul>	2018-12-18	X	X			X	
Activité de la fête de Noël <ul style="list-style-type: none"> <li>Cinéma AM</li> <li>Soirée de Noël de 18 h à 21 h</li> <li>Si tempête le 20 déc. reprise de l'activité le 21 déc. avec fin des classes à 13 h 30</li> </ul>	2018-12-20	X	X		X		Tous
Activité de Noël <ul style="list-style-type: none"> <li>Patinage au Centre Bombardier</li> <li>Diner spaghetti par O.P.P.</li> <li>Fin des classes à 13 h 30</li> </ul>	2018-12-21	X	X	X			Tous
Journée pédagogique – Service de garde <ul style="list-style-type: none"> <li>St-Onésime-d'Ixworth : Ouvert de 8 h à 17 h 45 (Si tempête le 20 déc., le SDG sera ouvert de 13 h 30 à 17 h 45)</li> <li>St-Roch-des-Aulnaies : Ouvert de 13 h 30 à 17 h 45</li> <li>Ste-Louise : Fermé (élèves au SDG de St-Onésime)</li> <li>Si tempête le 20 déc., le SDG sera ouvert de 13 h 30 à 17 h 45)</li> </ul>	2018-12-21	X	X	X	X	X	Tous
Journée pédagogique – Service de garde <ul style="list-style-type: none"> <li>St-Onésime-d'Ixworth et St-Roch-des-Aulnaies : Ouvert</li> <li>Patinage pour tous à Saint-Roch-des-Aulnaies</li> <li>Diner spaghetti</li> </ul>	2019-01-07	X	X	X	X	X	Tous
Activité plein air <ul style="list-style-type: none"> <li>Patinage, raquette, soccer, fort</li> <li>Changement d'horaire pour les maternelles 4 ans (absents AM et présents PM)</li> </ul>	2019-01-18		X		X		Tous
Activité plein air <ul style="list-style-type: none"> <li>Club de ski de Fond Bonne Entente</li> <li>Fin des classes à 13 h 30</li> </ul>	2019-01-25	X	X			X	Maternelle 5 ans à la 6 <sup>e</sup> année
Sortie à la cabane à sucre <ul style="list-style-type: none"> <li>Érablière Nathalie Lemieux</li> <li>Fin des classes à 13 h 30</li> </ul>	2019-03-29	X	X			X	Tous

## Liste des activités approuvées hors CÉ

Activités	Date	AM	PM	Écoles			Élèves
				MM	ODB	EF	
Atelier de menuiserie	2018-11-06 et 07		X	X			3 <sup>e</sup> cycle
Journée pédagogique – Service de garde <ul style="list-style-type: none"> <li>Cinéma La Pocatière</li> </ul>	2018-11-16		X	X	X	X	Service de garde
Lecture avec les personnes âgées	2018-12-06		X		X		1 <sup>er</sup> cycle
Activité de science à la polyvalente La Poc.	2018-12-06		X	X			3 <sup>e</sup> cycle
Club de judo La Poc.	2018-12-07		X		X		1 <sup>er</sup> cycle
Club de judo La Poc.	2018-12-10		X	X			1 <sup>er</sup> cycle
Club de judo La Poc.	2018-12-18		X			X	1 <sup>er</sup> cycle et 3 <sup>e</sup> année
Activité de la fête de Noël <ul style="list-style-type: none"> <li>Patinage au Centre Bombardier</li> <li>Cinéma Louise Saint-Pacôme</li> <li>Brunch de Noël</li> <li>Fin des classes à 13 h 30</li> <li>Si tempête le 20 déc. reprise de l'activité le 21 déc.</li> </ul>	2018-12-20	X	X			X	Tous

Il est proposé par Magali Emond et unanimement résolu que le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure soit adopté tel qu'il a été proposé.

2.7 Approbation de la journée de temps compensé du 21 décembre pour l'école de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

Les informations ont été transmises lors de la convocation.

Les heures cumulées à l'école de l'Étoile-Filante et l'École de l'Orée-des-Bois permettent d'avoir le 22 décembre de congé.

Il est proposé par Véronique Brillant et unanimement résolu que la journée de temps compensé du 22 décembre soit accordée aux deux écoles.

2.8 Approbation de la campagne de financement du Salon de Noël de l'école l'Étoile-Filante

Les informations des activités de financement du Salon de Noël ont été transmises lors de la convocation à la rencontre.

Il est proposé par Hélène St-Jean et unanimement résolu que les activités de financement du Salon de Noël soient acceptées telles qu'elles sont décrites.

2.9 Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'école

Le document/questionnaire est complété lors de la rencontre et sera transmis avec la résolution.

**CONSIDÉRANT** la consultation menée par la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup sur les critères de sélection de la direction de l'école aux termes d'une lettre datée du 31 octobre 2018;

**CONSIDÉRANT** la documentation jointe à cette lettre, à titre indicatif, laquelle décrit différents critères qui peuvent être identifiés comme étant à privilégier advenant un changement à la direction de l'école au cours des prochaines années;

**CONSIDÉRANT** les avis exprimés lors de la séance;

**Il est proposé par Nadine Leblond et résolu que le conseil d'établissement :**

**AVISE** la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup des critères de sélection qu'il privilégie advenant un changement à la direction de l'école au cours des prochaines années, lesquels sont identifiés au document annexé;

**MANDATE** le directeur / la directrice de l'École pour qu'une copie de la présente résolution et du document annexé soient envoyées à la commission scolaire dans les délais prescrits.

### 3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

#### 3.1 Direction

##### 3.1.1 Suivi au Projet éducatif

Le comité de pilotage est créé et transmet les informations concernant l'échéancier et informe les membres qu'un questionnaire sera envoyé aux parents de la CS et de l'école. Les enfants seront également consultés sur certains points.

#### 3.2 Présidente

Aucune information

#### 3.3 Service de garde

Aucune information (Samantha Jalbert est absente)

#### 3.4 Enseignants

Chaque enseignant informe les membres des activités qui ont eu lieu dans leur milieu respectif.

#### 3.5 Professionnel et personnel de soutien

Madame Laurie Lévesque informe les membres des différents ateliers qu'elle fait en classe.

#### 3.6 OPP

Les membres des OPP transmettent les informations : Fête d'Halloween et Noël.

#### 3.7 Comité de Parents

Toutes les écoles sont représentées au comité de parents.

Adoption des résolutions pour Critères d'inscription des élèves 2019-2020;

Commentaires phase 1 et 2 transmis à la Direction générale concernant le questionnaire à être transmis aux parents;

Adoption des RRI;

Le programme de bourses revient cette année;

Il y aura une formation offerte par la CS et le Comité de parents, aux parents des CÉ, le 16 janvier prochain pour l'élaboration des Projets éducatifs;

#### 3.8 Trésorière

Les membres sont invités à transmettre leurs comptes de dépenses.

#### 3.9 Correspondance

Un document sur la campagne de sécurité en autobus a été transmis par la poste.

#### 3.10 Parole au public

Il n'y a pas de public.

### 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**Prochaine rencontre : 23 janvier 2019 St-Roch**

**Levée de la rencontre : 20h35**

---

Magali Emond, Présidente

---

Marc Chouinard, Directeur